

Radiation suite à la vente du fonds de commerce

- 1 extrait k-bis de moins de 3 mois de préférence
- Copie de l'acte de vente enregistré aux services des impôts
- Parution dans un journal d'annonces légales ou attestation de parution comprenant texte complet, cachet du journal et date de parution (liste des journaux d'annonces à consulter dans la rubrique INFOS PRATIQUES)

Coût de la formalité

Formalité gratuite

Joindre l'imprimé P4 dûment complété

Cet imprimé est téléchargeable à partir du site : <https://www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/telecharger-formulaires-formalites-entreprise.html>

Numéro unique : 04 94 22 80 34